

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 617 - page 135

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

ASSOCIATION DES REGIONS ULTRAPERIPHERIQUES FRANÇAISES AUPRES DE L'UNION EUROPEENNE - ARUP.

Objet : assurer la représentation et la promotion en commun des intérêts des régions ultrapériphériques françaises auprès des institutions européennes à Bruxelles ; doit également faciliter l'accès à l'information et aux actualités relatives à l'Union Européenne de ces quatre collectivités régionales géographiquement éloignées du continent européen ; ainsi ces régions pourront renforcer leur stratégie et leur politique de communication sur des questions européennes ; développer et intensifier leurs relations avec les instances de l'Europe, et mieux sensibiliser ces dernières à la réalité de l'ultrapériphérie.

Siège social : Antenne de Paris de la Réunion, 276, boulevard Saint Germain, 75007 Paris.

Date de la déclaration : 31 décembre 2013.